

# 2010

## Règlement Championnat Sologne Karting

Sologne Karting

RN 20

41300 SALBRIS

Tel : 02.54.97.28.40

[info@sologne-karting.com](mailto:info@sologne-karting.com)

[www.sologne-karting.com](http://www.sologne-karting.com)

# Règlement général

## Déroulement du championnat

Le Championnat Sologne Karting (CSK) est composé de 10 endurance de 2 heures se déroulant sur 10 matinées dans l'année.

Le CSK se déroule sur le circuit international de Salbris(41), situé entre Orléans et Vierzon, d'une longueur de 1500 m x 8m.

Un équipage peut participer à une ou à toutes les courses de ce challenge. L'inscription des équipages inscrits à l'ensemble du CSK est prioritaire.

## Organisation

Le CSK est organisé par la société Sologne Karting, en respectant le label de la Sodi World Series (SWS).

## Règlementation

Le présent règlement est spécifique au CSK. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de la société Sologne Karting.

## Participants et catégories

Les courses sont ouvertes à toutes les personnes ayant plus de 16 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du déroulement du CSK.

Un équipage est composé de 1 à 4 pilotes.

Le nombre d'équipage maximum admis est de 37 par manche. Seront pris en priorité, les équipages inscrits et ayant réglé leurs engagements pour l'ensemble du championnat.

Sologne Karting se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit du CSK.

Lors de l'inscription au CSK ou à une course, l'équipage choisira la catégorie dans laquelle il veut concourir. Sologne Karting se réserve le droit de refuser l'inscription d'une équipe dans une catégorie.

## Catégorie Amateur

Un équipage pourra s'inscrire dans cette catégorie, si tous les pilotes répondent aux critères suivants :

- Ne pas avoir terminé dans les 4 premiers équipages du CSK 2008, 2009
- Ne pas être licencié FFSA compétition depuis au moins 10 ans
- Ne pas avoir remporté une 24 heures karting loisirs (même en dehors du circuit de Salbris)

Une exception sera faite cependant pour les pilotes pesant plus de 80 kg hors équipements.

## Catégorie Pro

Aucune condition pour s'inscrire dans cette catégorie.

## Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à l'une des courses du CSK implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

## Droit d'inscription

Le cout par équipage et par manche est de 205 Euros TTC. L'engagement et le règlement d'une des manches doivent être effectués 15 jours avant la date de cette manche.

Le cout de l'engagement pour le Championnat complet (c'est-à-dire les 10 manches) est de 1845 Euros par équipage. Le montant de cet engagement doit parvenir 15 jours avant la première manche du championnat dans son intégralité.

## Procédure d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant peut retirer un bulletin d'inscription auprès de Sologne Karting ou le télécharger sur le site internet [www.sologne-karting.com](http://www.sologne-karting.com).

Le bulletin d'inscription, accompagné de son règlement, devra parvenir au plus tard 15 jours avant chaque épreuve à Sologne Karting.

Le droit d'inscription comprend :

- Location du circuit de karting de 1500 mètres x 8.
- Location d'un kart Sodikart RX7 moteur Honda 4 temps 390cc, 13 cv, transmission par chaîne
- Mise à disposition d'un kart de remplacement, identique, en cas de casse mécanique
- Ravitaillement essence par pompe
- Système de chronométrage électronique + affichage des classements sur des écrans de télévision
- Personnel d'encadrement : directeur de course, mécaniciens, équipe d'intervention sur le circuit
- Remise de coupes sur podium à tous les pilotes des trois premiers équipages classés de chaque catégorie.
- Equipement par équipe : 3 combinaisons, 2 combinaisons pluie, trois casques intégraux par équipe.
- Réservation d'un emplacement dans un stand
- Les pilotes sont assurés par le contrat d'assurance de Sologne Karting

## Calendrier

Les endurance se déroulent les dimanches matins suivants :

- 7 février
- 7 mars
- 25 avril
- 16 mai
- 27 juin
- 22 août
- 5 septembre
- 24 octobre
- 14 novembre
- 5 décembre

## Horaires

Chaque manche aura les horaires suivants :

- 8h30 : Rendez vous club house du circuit. Pointage des équipages, tirage au sort des karts.

- 9h00 : Briefing sécurité
- 9h30 : Essais chronométrés
- 10h15 : Départ course de 2 heures
- 12h15 : Arrivée de la course de 2 heures
- 12h30 : Podium, proclamation des résultats.

## Modifications du règlement

Sologne Karting, organisateur du CSK, se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du règlement, si des raisons majeures l'imposent.

# Règlement technique

## Matériel utilisé

- Châssis Sodikart modèle RX 7
- Moteur Honda 390cc, 13 cv
- Transmission par chaîne
- Pneumatique Dunlop DFK2 avant et Duro arrière

## Mécanique

L'organisateur s'est attaché à maintenir l'équité des matériels et ne pourra être tenu pour responsable en cas de panne ou de défaillance technique.

Un échange de kart sera opéré en cas de défaillance mécanique indépendante de fait de course tel que : casse moteur, bris chaîne, câble d'accélérateur, ... Par contre, en cas de problèmes mécaniques dus à un fait de course tel que : accrochage, sortie de piste, panne d'essence, ..., le pilote sera immobilisé le temps de la réparation.

L'équipe d'assistance du circuit est seule habilitée à intervenir sur la piste en cas d'immobilisation d'un kart.

L'essence est fournie ainsi que le matériel de panneautage (numéro de kart) et toute l'assistance technique. Les interventions mécaniques seront gratuites et il ne sera facturé aucune pièce ; seuls les mécaniciens de l'organisation seront habilités à intervenir sur les karts.

Aucune modification par les équipes du réglage moteur, carburateur, châssis ne sera tolérée. Les réglages sont identiques sur tous les karts, et adaptés au tracé et à la durée de la course.

En cas de surcharge de l'espace mécanique, priorité sera donnée aux réparations des incidents mécaniques par rapport aux réparations nécessitées par les suites d'un accrochage ou d'une sortie de piste.

## Équipement du pilote

Avant de prendre le circuit, un pilote devra obligatoirement avoir comme équipement :

- Casque intégrale
- Gants
- Combinaison ou équipement recouvrant totalement bras et jambes

# Règlement sportif

## Essais libres

Pas d'essais libres.

## Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur le système des 30 minutes. Le meilleur temps réalisé durant cette séance de chaque équipage sera retenu, permettant ainsi d'établir la grille de départ.

La règle des 90 secondes n'est pas à respecter durant cette séance, mais une vitesse réduite est demandée dans la zone des stands.

Aucun ravitaillement de carburant durant cette séance.

## Départ

Départ en épi.

Le pilote finissant la séance d'essais chronométrés ne sera pas obligatoirement celui qui prendra le départ.

## Course d'endurance

Elle se déroule sur une durée minimum de 2 heures. A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne d'arrivée du dernier tour.

Le drapeau à damier sera présenté juste derrière le dernier du tour et devant le premier du classement.

## Relais et règle des 90 secondes

### Relais

Un équipage doit effectuer obligatoirement **7 passages dans les stands** durant les 2 heures de course. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un ravitaillement. Une pénalité de 3 tours par ravitaillement manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle.

Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

### Règle des 90 secondes

Pour chaque passage dans les stands durant la course, une durée minimum sera demandée. Ce temps sera pris entre la boucle de chronométrage d'entrée des stands et la boucle de sortie. Ce temps devra être au minimum de 90 secondes. Durant ce temps, vous aurez le droit de vous arrêter à votre stand, de changer de pilote, de faire le plein de carburant.

Chaque équipage aura la responsabilité de gérer son temps dans les stands.

En cas de non respect de ce point de règlement :

- Si 3 passages au stand sont compris entre 89 et 86 secondes : pénalité 1 tour. Puis par passage au stand supplémentaire compris dans ce temps : pénalité 1 tour.
- Par passage au stand inférieur à 86 secondes : pénalité 1 tour.

En cas de vitesse jugée excessive dans la voie des stands, un stop & go sera donné en dehors du temps de passage au stand (le stop & go n'est pas compris dans les 90 secondes).

### **Pénalités**

- |  |             |
|--|-------------|
| a. Non respect de la configuration du circuit          | 5 tours     |
| b. Vitesse excessive dans les stands                   | 30 secondes |
| c. 3 passages au stand compris entre 86 et 89 secondes | 1 tour      |
| d. Passage au stand supplémentaire suite au point c    | 1 tour      |
| e. Passage au stand inférieur à 86 secondes            | 1 tour      |
| f. Nombre d'arrêt non respecté par arrêt en moins      | 3 tours     |

### **Classement général du Championnat**

La grille d'attribution des points serve à établir le classement général final du CSK pour chaque catégorie.

Le classement final est défini en cumulant les points acquis par chaque équipe.

En cas d'ex aequo, ceux-ci seront départagés de la façon suivante :

- Le plus grand nombre de premières places seront prises en compte
- Puis de seconde
- Puis de troisième, etc....

Les points à la fin de chaque journée seront distribués de la manière suivante :

1<sup>er</sup> : 100 points, 2<sup>ème</sup> : 99 points, 3<sup>ème</sup> : 98 points, 4<sup>ème</sup> : 97 points, 5<sup>ème</sup> : 96 points, et ceci jusqu'au 37<sup>ème</sup>.

### **Dotations**

#### **Dotations des courses**

A la fin de chaque manche, la proclamation des résultats se fait durant le podium où les 3 premières équipes de chaque catégorie sont récompensées par une coupe.

#### **Dotations du championnat**

Des lots (équipements pilotes ou autres) seront tirés au sort parmi les équipes qui auront participé au minimum à 9 courses du CSK. La dotation totale de ce tirage au sort représente une valeur de 2000 €uros.

La dotation totale du CSK représente une valeur de 14000 €uros.

Les 12 000 Euros restants seront répartis de la façon suivante :

#### **Catégorie Pro**

Les 3 premiers équipages du CSK recevront un karting 2 temps Kartagene moteur PRD 28 cv.

Il sera possible d'échanger le karting contre un bon d'achat Sologne Karting qui sera valable sur le magasin, les challenges Sologne Karting, ou les challenges sur les circuits partenaires de Sologne Karting.

### **Catégorie Amateur**

Le premier remportera un équipage au CSK 2011.

Le deuxième remportera un équipage aux 6 heures d'Automne 2011.

Le troisième remportera un équipage aux 3 heures de Printemps 2011.

### **Remise des prix**

La remise des prix du CSK se déroulera à l'issue de la dernière journée du championnat. Il est obligatoire d'être présent pour la remise des prix afin de pouvoir prétendre à son prix.

